



# PRESENTATION DU BUREAU LOCAL FO JUSTICE DE TOULON: L'entretien syndical qui déborde sur la "pause repas"!

A 11 heures, le vendredi 27 janvier 2023, quatre membres du nouveau bureau FO Justice ont été reçus par notre Directrice qui stoppera au 1er février "son cumul de Postes en intérim" pour redevenir "notre DRH à plein temps"!

Vos représentant(e)s locaux ont parlé **du problème alarmant du manque d'effectif** qui met à mal le bon fonctionnement de l'établissement et les conditions **"morale et physique"** de l'ensemble des Personnels ! Ces Agents méritants qui s'accrochent péniblement à leur **"conscience professionnelle"** malgré le peu de moyens mis à leur disposition pour leur garantir des conditions de travail dignes ... et une sécurité minimum !

Nous avons aussi dénoncé **"le casse-tête chinois"** du Chef de Poste qui, chaque jour, doit jouer au **TETRIS** avec sa "Feuille de Service" en comblant des trous pour quelques **"activités Poneys"** et autres **séances de massage !**

Pourtant selon les chiffres de notre D.I, **le taux de couverture officiel du CP Toulon est de 92% !** (mais sans les C.L.D et les C.L.M !)... Bref, des statistiques qui ne reflètent pas du tout la réalité du terrain !

**Le Bureau local FO note que cette année encore, notre établissement se voit encore refuser la moindre affectation "d'un Agent sorti d'ENAP"!?**

En 2023, les Surveillant(e)s devraient donc encore en baver, en explosant leur "panier d'heures" à force de **"rappels sur R.H"** pour des journées **de 12 heures "NON-STOP" en détention** avec (en guise de "pause méridienne") un **"sachet de pique-nique" à devoir manger sur son poste de travail, faute de relève prévue !**

**FO Justice avait déjà dénoncé ces pratiques inacceptables qui ne respectent pas le Droit !**

La Directrice nous a assuré de sa pleine conscience des problèmes de Service et vouloir remédier à ces pratiques.

Concernant la problématique de la **"gestion Origine du Service des Agents"**, la Directrice insiste "sur le respect des cycles de congés en vigueur avec **"la possibilité pour 2 Agents de pouvoir permuter leurs périodes"** ainsi que **"sur l'anticipation la plus rapide des reliquats de C.A ou du dépôt en C.E.T ... bien avant la fin d'année !"**.

En 2022, la gestion du "Service de détention" du C.P aura fait endurer aux Agents **près de 400 à 600h supps !** Des centaines d'heures excédentaires ont été **massivement basculées "dans le panier de 2023"!!** Le Service de fin d'année devient intenable et plombe un peu plus encore **la vie sociale des Agents !** Nous avons aussi parlé **de ce sentiment d'abandon** ressenti par l'ensemble des Personnels du C.P !

**FO Justice** dénonce également **"l'écrêtage imposé des heures de présence"** pour les P.A et les P.S qui plient sous le poids du cumul des nouvelles tâches à accomplir ... dans des Services "tenus à bout de bras" !

**Le bureau local FO Justice a abordé le sujet de l'ouverture prochaine de la "SAS de Toulon" en demandant des informations sur ce sujet qui intéresse de nombreux(ses) Surveillant(e)s !**

**La direction annonce l'ouverture de la "SAS" en juin 2024 et l'affectation préalable des Agents nécessaires vers les mois de mars ou avril de la même année !**

- Cet apport prévu de **36 personnels** pour cette ouverture est sensé abonder l'effectif total du C.P.
- Ils remplaceront les Agents du C.P (surveillants et gradés) qui auront été affectés sur la nouvelle structure.
- L'effectif de la SAS fera **partie intégrante de l'organigramme de l'établissement et de ses nécessités.**
- Le "Service de roulement des agents" et le fonctionnement précis de la future SAS sont encore à l'étude ... **comme les résultats de "l'Audit du C.P de Toulon de l'été 2022" que nous attendons toujours !!**

Bref, d'ici 2024... **"l'Aptitude à la Patience"** des Personnels sera encore durement éprouvée en 2023!

**Le "pourcentage du ras-le-bol" des Personnels du C.P... est le seul qui ne cesse d'augmenter !**

Pour le  
Bureau  
Local  
**F.O**